



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/26/1/Add.1
26 juin 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-sixième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets
Montréal, 15-16 juillet 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**

Le Sous-comité pourrait souhaiter adopter l'ordre du jour provisoire présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/SCPR/26/1.

- 3. Remarques d'ouverture**

Remarques d'ouverture du Chef du Secrétariat sur le programme de travail du Sous-comité, les projets présentés à la 37^e réunion du Comité exécutif et la disponibilité des ressources.

- 4. Organisation des travaux**

Séance du lundi : de 10 h à 13 h; de 15 h à 18 h.
Séance du mardi : de 15 h à 18 h.

- 5. Questions soulevées pendant l'examen des projets**

Les questions sont précisées ci-dessous et sont accompagnées du renvoi aux paragraphes correspondants du document général (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/23) :

- a) Plans de gestion des frigorigènes et plans d'élimination en phase finale (paragraphe 4)
- b) Plans d'élimination dans le secteur de la réfrigération (paragraphe 5)
- c) Plans de gestion des frigorigènes pour les pays à faible volume de consommation (PFV) (paragraphe 6 et 7)
- d) Projets dont les délais de mise en œuvre entraînent une situation de non-conformité (paragraphe 8)
- e) Réduction de la consommation dans le sous-secteur des refroidisseurs d'eau (paragraphe 9)
- f) Transfert des projets de renforcement des institutions (paragraphe 10)
- g) Plan du secteur des solvants en Chine (paragraphe 11)
- h) Projets présentant des données divergentes : application de la décision 34/18 (paragraphe 12 et 13)

Le Sous-comité pourrait souhaiter faire des recommandations sur les questions soulevées.

6. Coopération bilatérale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/24)

Le Secrétariat a examiné trente-cinq propositions. Vingt et une propositions des gouvernements de la France, de l'Allemagne, d'Israël et du Japon sont recommandées pour approbation générale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/26/2). Treize propositions des gouvernements du Canada, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie ont été reportées aux fins d'examen individuel.

Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander les 21 projets pour approbation et reporter l'examen des 13 propositions des gouvernements du Canada, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie jusqu'à l'examen du point 8 de l'ordre du jour; et de prendre note que la proposition de la République tchèque n'est pas admissible au financement.

7. Amendements des programmes de travail

- a) Amendements du programme de travail du PNUE pour 2002 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/25)
- b) Amendements du programme de travail du PNUD pour 2002 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/26)

- c) Amendements du programme de travail de l'ONUDI pour 2002 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/27)
- d) Amendements du programme de travail de la Banque mondiale pour 2002 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/28)

Toutes les activités proposées sont recommandées pour approbation générale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/26/2) sauf sept activités qui sont reportées aux fins d'examen individuel. Les questions associées à ces activités sont précisées dans les observations du Secrétariat sur les amendements des programmes de travail du PNUE (5 activités) et de l'ONUDI (2 activités), dans les documents indiqués ci-dessus.

Le Sous-comité pourrait souhaiter appuyer les recommandations d'approbation générale des activités contenues dans les amendements des programmes de travail du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2002, et faire des recommandations pour les sept activités soulevant des questions selon l'information contenue dans la documentation et reçue à la séance d'information du Secrétariat.

8. Projets d'investissement

Les gouvernements de 28 pays ont présenté des projets d'investissement et des stratégies sectorielles aux fins d'examen par le Sous-comité sur l'examen des projets. La description des projets, et les observations et les recommandations du Secrétariat sur ces projets sont contenues dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/29 à 56, et les révisions, addenda et corrigenda correspondants.

- a) Projets d'investissement recommandés pour approbation générale

Trente-quatre projets d'investissement (dont des sous-projets de plan de gestion des frigorigènes (PGF)) sont recommandés pour approbation générale dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/26/2. (Les membres du Sous-comité sont priés de noter que le document contient également les projets et les activités de coopération bilatérale et d'amendements des programmes de travail des agences d'exécution qui ont été recommandés pour approbation générale. Ces activités ont été examinées aux points précédents de l'ordre du jour.)

Le Sous-comité est invité à recommander l'approbation des 34 projets d'investissement sur la liste.

- b) Projets soumis à un examen individuel

L'annexe 1 aux présentes contient 24 projets et stratégies de secteur/plan d'élimination soumis à un examen individuel, pour une valeur de 133 896 869 \$US, comme présentés. Chacune des questions est présentée dans la fiche d'évaluation du Secrétariat comprise dans le document de projet de pays concerné.

Le Sous-comité pourrait souhaiter faire des recommandations sur les projets, les stratégies sectorielles et les plans d'élimination contenus à l'annexe 1 à partir des observations du Secrétariat contenues dans les documents de projet des pays, et de toute information supplémentaire reçue à la réunion et autres facteurs, s'il y a lieu.

9. Documents de politique

- a) Rapport sur la technologie de dioxyde de carbone liquide (DCL) et lignes directrices pour les projets de DCL ;
- b) Projet de lignes directrices concernant les projets d'inhalateurs à doseur ;
- c) Financement de la technologie se trouvant hors du domaine public : suivi de la décision 36/52 ;
- d) Rapport du PNUE sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'aide à la conformité (PAC) ;
- e) Étude des politiques et de l'utilisation des coûts d'administration à la Banque mondiale pour le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (proposé par la Banque mondiale).

Le Sous-comité pourrait souhaiter examiner les questions soulevées dans les documents de politique ci-dessus.

10. Questions diverses